



COMITE DE DIRECTION DU D.F.S.M.

PROCES-VERBAL 03

Consultation des membres du Comité de Direction par voie électronique

Membres participants : Mme Nathalie GUESDON GINFRAY, MM. Alexis BELHACHE, Patrick DUBOC, Jean-Pierre GALLIOT, Raphaël GRIEU, Jean-Yves JULIEN, Jean-Claude LEROY, Jean LIBERGE, Claude MICHEL.

PROPOSITION DE CONCILIATION DU C.N.O.S.F.

Monsieur Grégory GHEERAERT, contestant la sanction infligée par la Commission Départementale de Discipline, confirmée en Commission Départementale d'Appel, a formulé un recours en conciliation auprès du Comité Nationale Olympique Sportif Français (C.N.O.S.F.).

Par courrier du 13 août 2020, le C.N.O.S.F. a formulé à l'adresse du District une proposition de conciliation.

La teneur de ladite proposition a été transmise aux membres du Comité de Direction aux fins de son acceptation ou de son rejet. Compte tenu de l'urgence à formuler réponse au C.N.O.S.F., les membres du Comité de direction ont été invités à se prononcer par voie électronique.

A la majorité des suffrages exprimés, la proposition a été rejetée.
Information de ce refus sera délivrée au C.N.O.S.F. par courriel, le 28 août 2020.

Bois Guillaume, le 27 août 2020

Le Président du D.F.S.M.

Jean LIBERGE

Le Secrétaire Général du D.F.S.M.

Claude MICHEL

District de Football de Seine-Maritime

Siège : 575, avenue du Maréchal Juin - 76230 - BOIS-GUILLAUME
Antenne de Dieppe : Parc Eurochannel - rue Jean Rédélé - 76370 - MARTIN- EGLISE
Antenne du Havre : 31, rue de Trigauville - 76600 - LE HAVRE
☎ : 02.76.52.81.72